ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Dimanche 8 juillet 1900 (19 Messidor An 108 de la République), 189e jour de l'année, 28e jour de l'été, 12e jour de la lune.
Lever du soleil à 4 h. 07 ; coucher à 8 h. 02.
Lever de la lune à 4 h. 20 soir ; coucher à minuit 25.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. — Résumé des observations météorologiques faites à Lille le 7 juillet :
Baromètre à 2 heures du soir : 762 m m. (variable).
Hausse depuis la veille : 3 m m.
Thermomètre à 6 heures du matin : 11° au-dessus ; à 3 heures de l'après-midi : 19° au-dessus.
Etat du ciel : Couvert.
Direction et force du vent : Nord, modéré.
Pluie tombée depuis 24 heures : 1 m m. 8.
Temps probable pour dimanche : Beau.

Lire à la 2e page

Le mouvement grévisle à Roubaix et dans la région.

La Coopérative « La Paix » a vendu près de deux millions de pains en une année. La vogue de cette Société ouvrière s'explique ainsi : elle vend des marchandises de toute première qualité et elle distribue des bénéfices importants à ses membres.

LES SCANDALES DE LA POLICE

L'affaire Huyghe

Un de nos confrères s'étonne du retard que M. le Préfet du Nord apporte à donner à l'affaire du sieur Octave Huyghe, la solution nécessaire, obligée, inévitable.

Cette attitude de la Préfecture est, en effet, des plus bizarres. Elle est inqualifiable, quand on la rapproche de celle tenue à l'égard d'autres fonctionnaires, qui ne nous pardonneraient pas de les comparer au sauveteur de l'ex-central d'Arfeuve.

Nous nous sommes laissé dire que dans une ville voisine, un commissaire de police, honnête homme et bon serviteur, avait été exécuté en cinq secs par la Préfecture, pour une peccadille sans importance.

M. Octave Huyghe, ami de M. Motte, est, lui, intangible. Il est sacré pour la Préfecture, qui n'ose pas le toucher à l'aveugle.

Car, le policier suspendu de Roubaix se vante de « faire peur » à la Préfecture. Il se vante de la « tenir » par crainte de révélations.

L'attitude de la Préfecture donne raison à M. Huyghe et semble confirmer ses étranges vantardises.

La Préfecture a peur de M. Octave Huyghe !

Quelles étranges et abominables histoires a-t-on donc à cacher au public ?

Dans quelles entreprises, la Préfecture et M. Octave Huyghe ont-ils donc été « de mèche », comme on dit dans le monde de M. Barlon-Bleu ?

G. L.

(A Suivre.)

DIGNES DE S'ENTENDRE

Les gros patrons roubaisiens qui ont sortement casqué pour le journal parisien que dirige le sinistre Méline, cherchent à imposer la lecture de leur « chère feuille » dans notre région.

Des affiches viennent d'être apposées pour aviser le public qui s'en bat l'œil, que le papier Mélinard arrive ici tous les jours à une heure.

Ces affiches sortent de l'imprimerie de M. Reboux, le Père des ouvriers, le St-Vincent-de-Paul des travailleurs (voir plutôt la *Typographie Française*, organe de la Fédération des Travailleurs du Livre du 1er juillet).

Nul mieux que M. Reboux n'était qualifié pour faire de la réclame en faveur du Père La Famine.

Ce dernier fait payer le pain plus cher aux ouvriers et le premier leur rogne leur salaire.

ESCROQUERIE AVOUÉE

On lit dans la *Croix* d'hier, à propos d'un prétendu vol, commis dans l'église St-Jean-Baptiste :

« Ils (les malfaiteurs) n'ont pu ouvrir qu'une petite boîte aux lettres, en bois, fermée à clef, et dans laquelle on a l'habitude de déposer les LETTRES ÉCRITES À SAINT ANTOINE, dans les, or d'en obtenir quelques faveurs. Cette boîte, comme tous les autres troncs, du reste, avait été vidée au commencement de la semaine par M. le curé. Les voleurs ont donc eu les premiers voles. »

Au seuil du XXe siècle, il y a encore des gourdes qui écrivent à un saint (?), mort en Thébaïde en l'an 356 et qui s'illustra, dit-on, pour avoir résisté à de nombreuses tentations.

La bêtise humaine est grande, nous le savons, mais les pouvoirs publics sont coupables en tolérant qu'on l'exploite.

Il y a quelques jours, nous disions, dans un poste de police, un signalement de deux Bohéniennes contre lesquelles mandat d'amener avait été lancé parce qu'elles avaient extorqué, sous un prétexte quelconque, une petite croix en or et 150 francs à une crédule bonne femme.

Pourquoi la justice n'intervient-elle pas contre les mercantilles et roublards tensures qui, se substituant au dénommé Saint Antoine, depuis si longtemps refroidi, se font adresser des lettres, reçoivent des dons en argent et en nature, pour le sus-dit anachorète, et empochent volontiers les sommes que la reconnaissance ou la crédulité des imbéciles et des dupes adressent au saint thésauriseur.

Le gouvernement de la République la que et anticléricale a le devoir de prémunir les citoyens français contre cette honteuse exploitation dont certains individus tirent un scandaleux profit ; qu'on mette fin, une fois pour toutes, à cette escroquerie, en poursuivant devant les tribunaux, ceux qui la commettent.

G. L.

Voirie municipale. — Par arrêté préfectoral en date du 22 juin, les rues Nabuchodonosor, du Progrès et Charlemagne sont classées dans le réseau des voies publiques municipales de la ville de Roubaix et leurs alignements et nivellement sont et demeurent fixés conformément aux indications des plans et profils spéciaux dressés par le service de la voirie.

Un arrêté municipal en date du 30 juin dit que les plans des alignements seront déposés pendant un mois au secrétariat de la Mairie, afin que les intéressés puissent en prendre connaissance.

Certificat d'études. — Hier ont eu lieu sous la présidence de M. Bourbon, inspecteur primaire, les examens du certificat d'études primaires pour les jeunes filles du canton de Roubaix-Ouest.

Inscrites 111 ; présentes 107 ; admissibles 96 ; définitivement admises 96.

Prix départementaux : Cadenne Marguerite et Dubus Marguerite, de l'Ecole de la rue Soubise ; Dressen Mathilde, de l'Institut Sévigné, ex-aequo.

Le Congrès des Coopératives de consommation à Paris. — C'est aujourd'hui que s'ouvre à Paris, au Pavillon coopératif et syndical, place Dupleix, le Congrès des coopératives de consommation.

La société coopérative « La Paix » y sera représentée par les citoyens Denève, Ivo Van Waeveleke et Kimpe.

De nombreux coopérateurs y assisteront également.

Un rouleau blessé au Blanc-Seau. — Hier matin, vers 10 heures, un accident est survenu, rue du Capitaine Aubert (rue du Fresnoy) au Blanc-Seau de Tourcoing, près du chateau Dessat.

Un manœuvre de maçon nommé Henri Toudic, âgé de 36 ans, demeurant à Roubaix rue des Fossés, 1, travaillant dans une maison, en construction appartenant à M. Tinal, débitant de tabac, place de la Patrie, pour le compte de M. Georges Pennel, entrepreneur, boulevard Gambetta à Roubaix, a fait une chute de douze mètres de hauteur.

L'ouvrier montait un bac de mortier au 2e étage, lorsque soudain il perdit l'équilibre et tomba par la cage de l'escalier dans le fond de la cave.

Relevé aussitôt, il fut soigné par M. le docteur Desponnets qui constata une luxation de la colonne vertébrale, des plaies contuses du cuir chevelu et fit transporter le blessé à l'Hôtel-Dieu de Roubaix.

Toudic subira de ce fait une incapacité de travail de deux mois environ.

FIN de SAISON aux GALERIES LILLOISES

Prix très bas pour tenter les acheteuses et permettre de solder rapidement tous les modèles de chapeaux et de confection pour dames existant encore dans ces rayons.

Les Routes des travailleurs. — Le 4 juillet, un accident est survenu chez François Berte, tondeur, rue de Naples, 21.

Le nommé Sanctorum Charles, mouleur, âgé de 18 ans, demeurant rue Beaurewaert, 6, a eu le pied gauche brûlé par de la fonte en fusion.

Le Dr Labbe a déclaré 15 jours d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu chez Madame Gaydet et fils, rue Boucher-de-Perthes.

La nommée Morès Pauline, âgée de 14 ans, demeurant à Mouvaux, s'est faite une entorse au pied droit en buttant contre un metier.

Le docteur Lefebvre a déclaré 20 jours d'incapacité de travail.

— Le 4 juillet, un accident est survenu chez la textile de Roubaix, rue Barbe.

La nommée Delannay Marie, soigneuse, âgée de 27 ans, demeurant rue de la Chaussée, 4, a eu l'index droit contusionné en mettant sa main par mégarde sur les peignes de son métier.

Le docteur Carrette a déclaré 40 jours d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu chez Delfour-Collard, rue de l'Immelet.

Le nommé Petit Gustave, teinturier, demeurant rue de la Paix, 66, s'est brûlé le pied gauche en portant un tonneau d'eau bouillante.

Le docteur Rousseau a déclaré 20 jours d'incapacité de travail.

— Le 4 juillet un accidentest survenu chez Jules Arnoult, rue du Grand-Chemin.

Le nommé Callens Victor, homme de peine, âgé de 36 ans demeurant rue d'Arcole, 24, s'est fait un effort dans le bras droit en soulevant un fût d'huile.

Le docteur Picquet a déclaré 10 jours d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu chez Hubaux frères, rue d'Inkerman.

Le nommé Vanweyenbelbe Victor, teinturier, âgé de 22 ans, demeurant à Avelghem, s'est fait un contusion au thorax en mettant une battens sur son épaule.

Le docteur Labbe a déclaré 10 jours d'incapacité de travail.

— Le 3 juillet un accident est survenu chez Desmet frères et Lamsches, rue de Rome, 74.

La nommée Lorthiois Gabrielle, tireuse, âgée de 20 ans, demeurant à Croix, s'est fait un effort du côté droit en levant une balle de laine.

Le docteur Labbe a déclaré 10 jours d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu chez Gaillard père et fils, rue du Vivier, 15.

Le nommé Husson Ernest, mécanicien, âgé de 39 ans, demeurant rue des Arts, 17, s'est fait une plaie par instrument tranchant de la région inguinale droite.

Le docteur Picquet a déclaré 10 jours d'incapacité de travail.

Réunion du Cercle d'études sociales. — Le Cercle se réunira lundi 9 juin, à huit heures précises du soir, à « La Paix ».

Ordre du jour : 1° Causerie par le citoyen France sur la Méthode de propagande socialiste ;

2° Revue des faits économiques et politiques par le citoyen ....

Théâtres et Concerts

Concerts publics. — Voici le programme des concerts publics qui seront donnés par la Concordia-Harmonie, le dimanche 8 juillet, de 5 heures à 7 heures du soir, au parc de Barbieux, et le jeudi 12 courant de 5 h. à 10 heures du soir, place de la Liberté.

Première partie. — 1. Allegro militaire, XXX. — 2. Ouverture des Diamants de la Couronne, Auber. — 3. Fantaisie, polka pour deux clarinettes solistes, Alfred Lérisson et Ch. Josse Marcel. — 4. Fantaisie sur la Traviata, Verdi.

Seconde partie. — 1. Marche aux Flambeaux, Meyerbeer. — 2. Fantaisie sur les Vêpres Siciliennes, Verdi. — 3. Dernier sourire (grande valse), Metra.

Fête-Concert dans le quartier Jean-Chislain. — Nous rappelons à nos lecteurs que c'est aujourd'hui dimanche qu'aura lieu, dans la salle des fêtes de l'ancien Collège, à 3 h. précises, le concert suivi du tirage de la tombola au bénéfice des enfants nécessiteux de l'école de la rue Pernaux.

Ce concert sera des plus brillants. Moyennant la modique somme de 0,20 centimes, donnant droit, d'ailleurs, à deux billets de tombola, on aura le plaisir d'entendre la Philharmonique du Jean-Chislain, l'orphéon de l'Ecole.

MM. Beyls, professeur de cor, Bulté, professeur de flûte, tous deux artistes consommés, Scalbert et Janssens, dont le mérite de chanteurs a été tant de fois consacré, puis une section lyrique bouffe qui se charge de dérider les visages les plus moroses.

Tout donne tout le soin qui a présidé à l'organisation de cette fête de bienfaisance, nul doute qu'elle n'obtienne le meilleur succès. — Les heureux gagnants de la tombola pourront retirer leurs lots chez M. Thieffry, tapissier rue de l'Hommelet, 82, dès le lundi 9 juillet, de 4 à 8 heures du soir, puis les jours suivants jusqu'au lundi 23 juillet inclusivement à partir de 7 heures. Passé cette date, les lots resteront acquis à l'œuvre.

Bal champêtre. — Un grand bal champêtre est organisé au Palais, rue du Pile, 8, pour le dimanche 8 juillet, à 7 heures du soir.

Prix d'entrée : 0,50 c. par personne.

Ne faites aucun achat avant de rendre visite à « La Nouvelle Maison », 20, rue Nain, à Roubaix. On y vend à des de grandes facilités de paiement, tous les objets utiles dans le ménage, spécialité de vêtements confectionnés et sur mesure. L'entrée des magasins est entièrement libre.

LE ROI DES CAFÉS

ADOPTE PAR L'ARMÉE

Le plus hygiénique, le plus économique, qualité extra, mélange spécial. Médaille d'or.

En vente, gros et détail : 68, rue de Epeule, et 306, rue des Arts, Roubaix.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

du 7 Juillet 1900

NAISSANCES. — Marcel Van Hauwaert, rue des Fondeurs, cour Carré, 5. — Ludivine Bert, rue de Flandre, cour Déary, 3. — Marguerite Mettler, rue de Lannoy, 148. — André Picavet, rue du Coq-Français, 252. — Floris Fellet, rue Lannes, cour Desbonnet, 5. — Sidonie Baeckmann, rue de la Guinguette, 74. — Henri Mercier, rue de la Conférence, 96. — Médéric Dhaynaut, boulevard de Cambrai. — Emile Baillemans, rue Vallon, 28. — Emile Vanoutte, rue des Moulins, 59.

DÉCÈS. — Augustin Beuscart, 20 mois, rue de l'Alouette, cour Farvacque, 14. — Marceau Van Aristeiner, 22 jours, rue de Beaucamp, cour P. Flatter, 56. — Marie Demunter, 20 mois, rue Blanchemaille. — Jeanne Haver, 2 mois, id. — Marguerite Quesekers, 2 ans, id. — Eléonore Vuillemot, 7 jours, id. — Pierre Verstraete, 64 ans, rue de Jemmapes, 6. — Georges Hegems, 4 ans, rue Longues-Haies, 115.

TOURCOING

Lire à la 2e page :

Le mouvement gréviste à Tourcoing et dans la région.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 juillet 1900

(Suite)

Envoi d'un délégué facteur au Congrès de Paris. — M. Lecomte, adjoint, donne lecture d'une lettre, adressée par les facteurs à l'administration municipale, demandant une subvention pour couvrir les frais de voyage de leur délégué.

Le Conseil vote un crédit de 100 fr.

Demandes de bourses au Lycée. — Au nom de la commission de l'Instruction publique, dans son rapport M. Masurel Leclercq, propose d'accorder des bourses à MM. Lemperreur, fils de l'instituteur de la Croix-Rouge ; Lagache, fils d'un employé du conditionnement ; Lemoyre, fils du brigadier de gendarmerie. Adopté.

Harmonie du Grand-Plaisir. Demande de subvention. — Sur le rapport de M. Parsy, une subvention de 50 francs, est allouée à cette société.

M. Charles Loridan, déclare qu'il a voté le crédit, mais il tient à faire observer qu'il y a danger pour les finances de la ville dans ces demandes de subventions. « C'est un véritable chancre budgétivore, dit-il. »

Demande d'indemnité pour un concours de tir. — La société d'archers, « les Frères-Archers Tourquennois » ont également fait une demande de subvention, pour organiser un concours de tir à la perche en 1900.

La commission des fêtes par son rapporteur M. Scalbert, est d'avis d'accorder une somme de 200 francs.

M. Grau L. demande la parole. « Il y a ici deux sociétés d'archers, pourquoi favoriser plutôt l'une que l'autre ».

M. Parsy fait remarquer qu'il n'y a pas eu d'entente possible entre les deux sociétés.

M. Cailbert dit qu'autrefois la société du Château était subventionnée, elle attirait dans notre ville 500 à 600 tireurs chaque année.

M. Grau ne se déclare pas opposé à la subvention, mais il tenait à savoir pourquoi l'on accorde des préférences plutôt aux Francs-Archers, qu'à la société de « Saint-Arbo d'or ». Son avis en aurait pu faire tirer au sort ces deux sociétés.

M. Flament, adjoint, répond que la décision avait prise et la question résolue en commission.

Fête de la Fédération. Demande de subvention. — Au nom de la Commission de la voirie, M. Masurel Leclercq donne lecture d'un rapport reconnaissant l'utilité de la pose de six mât et les fanions à ce dit, place de Saint-Louis, angle de la rue de Lille, rue des Cinq-Voies, angle de la rue du Palais, rue du Tilleul, angle de la rue d'Honschoote, rue de Roubaix, angle de la rue Vermeulen-Rey, rue du Virolo 5, une à l'angle de la rue de Valmy et à l'angle de la rue des Mauvettes.

Travaux de voirie. — Les crédits sont votés pour couvrir les frais de canalisation et d'éclairage de la rue du Bon-Coin, dont la dépense s'élève à 1 [illegible] francs.

Le Conseil décide de se réunir mardi prochain, à 4 heures 1/2 du soir.

La séance est levée à 6 heures.

*
**

Voici les affaires à outiées à l'ordre du jour, pour la séance de mardi :

Tribunal de Commerce. Désignation des deux membres du Conseil chargés avec le Maire de reviser la liste des électeurs.

Demande d'un propriétaire pour le prolongement de la rue du Halot.

Rue de Fondues. Demande de mise en état de viabilité.

Budget et comptes. — Finances et militaire. Société de gymnastique de la Jeunesse du Blanc-Seau. Demande de subside pour assister au concours de Paris.

A l'Hôtel-de-Ville. — La commission militaire se réunira le lundi 9 courant à 5 h. 1/2 du soir à la mairie. Ordre du jour : Société de gymnastique de la Jeunesse du Blanc-Seau, demande de subside pour assister à un concours à Paris.

A 6 heures du soir le même jour, la commission spéciale des délégués à l'Exposition se réunira. Ordre du jour : Composition de la Commission chargée du choix des délégués.

Statistique hebdomadaire. — Du 30 juin au 6 juillet, l'office sanitaire a relevé 34 naissances dont 20 du sexe féminin et 14 du sexe masculin.

Les décès au nombre de 27, se décomposent ainsi qu'il suit : tuberculose pulmonaire 1, cancer abdominal 1, congestion et apoplexie cérébrales 2, pneumonie, bronchopneumonie 2, cancer de la glotte 1, mal de Bright, néphrite, faiblesse de constitution 4, suicide 1, morts-nés 4, mort subite 1, diagnostic inconnu 3.

Par cantons les décès sont de 9 pour le canton sud, 1 pour le canton nord-est et 1 pour le canton nord.

LA FÊTE NATIONALE

Voici le programme de la fête nationale du 14 juillet :

A cinq heures et demie du matin, concours de pinsons, offerts aux amateurs de Tourcoing et des communes de ses cantons, rue du Clinquet, près le Beau-Séjour. — Rue du Chêne-Houpline, en face du Dernier Sou. — Rue Achille-Testelin, à l'angle de la rue Colbert, rue Jean-Bart, rue de Gand, de la rue de Cambrai au Beau Bouquet, rue des Carliers, entre la rue de la Tossée et le Fort Rouge.

A sept heures, distribution de secours extraordinaires aux administrés du bureau de bienfaisance et aux établissements hospitaliers de la ville.

A huit heures et demie, réunion de toutes les sociétés prenant part à la fête, pour se former en cinq groupes suivant les indications qui leur auront été données. Le premier groupe se réunira rue de la Maisence, la tête à la rencontre de la rue de l'Amiral-Courbet, de Gand, du Casino, du Hâvre, Nationale, place Victor Hassebroucq, rues Verte-Feuille, de la Cloche, des Halles, Carnot, Faidherbe et Place Thiers. Le deuxième groupe se formera rue de la Cité, la tête à l'angle de la rue de la Fin-de-la-Guerre.

Il suivra l'itinéraire ci-après : rues du Moulin, du Bois, du Clinquet Neuve, des Cousins, du Petit-Village, du Dragon, de la Blanche-Porte, de Roubaix, du Sentier des Ursulines, de Turenne et place Thiers. — Le troisième groupe se réunira rue de la Vigne ; il se rendra à la place Thiers, par les rues des Francs, de Dunkerque, d'Anvers, de la Blanche-Porte, de Calais, de Mulhouse, de Belfort, du Flocon, du Sentier, et des Bons-Enfants.

Quatrième groupe :

Lieu de réunion : rues du Pont-Central et du Blanc-Seau, vers la ligne du chemin de fer, se dirigera vers la Place Thiers, par le boulevard Gambetta, la rue Victor-Hugo, la rue des Carliers et la rue du Midi. Le cinquième groupe se formera dans la rue des Plats et la rue du Virolois, avec la tête à l'angle de la rue des Etudiants. Il parcourra les rues des Plats, de Renaix, de Guisnes, de Prince, des Plats, Winoc-Chocqueel, de l'Epinette, du Tilleul, Dervaux, Louis Lelour Place Sébastopol, du Midi et Place Thiers.

A dix heures, sur la place Thiers, l'administration municipale et la commission des fêtes passeront la revue des diverses sociétés. Le cortège se mettra en marche en suivant l'itinéraire ci-après : rue Faidherbe, rue Fidèle Lehoucq, place Charles-Roussel rue Martine, rue de Lille, rue Wailly, rue Saint-Jacques, Grande-Place, rue de l'Hôtel-de-Ville et place Victor Hassebroucq. Réception à l'Hôtel de ville des délégués des sociétés. Remise des prix aux sociétés ayant pris part au cortège. Immédiatement après la remise des prix, tirage au sort de 300 fr. de primes entre les sociétés ayant pris part à la revue et au cortège, au complet. A l'issue du défilé, sur la place Victor Hassebroucq remise par l'administration municipale d'un drapeau à la Fédération Scolaire et à la Société des Anciens Soldats coloniaux.

A onze heures, sur la Grande-Place, chœurs patriotiques exécutés par un groupe d'enfants des écoles communales, avec le concours de la « Grande Fanfare » de la fanfare « Les Intimes », des « Trompettes Réunis » et des « Fifres Tourquennois ». A l'issue de l'exécution, les enfants accompagnés des dites sociétés musicales, se rendront par les rues de Lille, des Ursulines, Sainte-Ursule, la place Charles-Roussel, la place de la République et la rue de l'Hôtel-de-Ville, à l'Hôtel de-Ville, où il leur sera fait une distribution de gâteaux.

A midi, sur la Grande-Place, matinée musicale par la musique municipale et la société nationale des orphéonistes (Croix-Sicks).

A partir de 2 heures, salle d'auditions des écoles académiques de musique, salle des adjudications de l'Hôtel-de-Ville et salle du Casino, rue Nationale, 1er concours de chant individuel, comique et de duos. Salle des fêtes de la Nouvelle Union Tourquennoise, rue de Tournai, 18, concours de déclamation ; peuvent participer à ces concours les habitants de Tourcoing et des communes de ses cantons. Dans l'après-midi, il sera organisé dans différents quartiers, des amusements populaires.

A 3 heures, place Notre-Dame, tir à la cible carotisé offert aux sapeurs-pompiers.

A 4 heures, place de la République, exercice de gymnastique par la société municipale « Union Tourquennoise ». A la même heure, entre les rues Condorcet et du Moulin-Lagot, grand lâcher de pigeons.

A 5 heures, place Charles-Roussel, ascension d'un ballon de France-Russie, monté par M. Liberghien, aéronaute tourquennois.

A six heures et demie, salle de la Nouvelle Union Tourquennoise, concert par les Signoras Mandelinos et la Société des Concerts symphoniques.

A huit heures, sur la Grande-Place, festival de musique, d'harmonie, d'harmonie et d'orphéons. A la chute du jour, illumination de l'Hôtel de Ville, des Ecoles Académiques de musique, du Palais de Justice, de la caisse d'épargne, de la rue de l'Hôtel de Ville et de la Grande Place. Embrasement de la Grande Place.

A dix heures et demie, place Thiers éclairée a giorno, bal populaire.

Jambe fracturée. — Une fillette de sept ans, Vanlaer Thérèse, se demeurant rue du Wailly 1, sortait vendredi vers 6 heures et demie du soir le trottoir de cette rue, lorsqu'arrivée à l'angle de la rue Nationale, elle fit une chute.

Relevée par des passants, elle ne reçut les soins du docteur Brunet, qui constata une fracture de la jambe gauche.

La jeune Vanlaer a été ensuite reconduite en voiture à son domicile.

Un tourquennois noyé à Calais. — Un jeune homme de notre ville, dont ses parents habitent rue Blanche-Porte, 5, Vanmarcke Clément, canonnier du 1er régiment d'artillerie de forteresse, de batterie, était recherché depuis quelques jours pour absence illégale de corps par la gendarmerie.

Hier, M. le comte Marechal de logis chef le rendit rue de la Gare, a reçu de la place de Calais une dépêche annonçant qu'on venait de trouver le corps du malheureux soldat dans le canal de Calais.

On ignore s'il y a eu suicide ou accident.

Fête de nuit. — Comme nous l'avons annoncé c'est ce soir, à 8 h. 1/2, qu'aura lieu dans les jardins de la rue de Gand, ou dans le vestibule de l'Hôtel de Ville, en cas de mauvais temps, le concert offert par la Musique Municipale, à ses membres honoraires, avec le bienveillant concours de la société des Phtisiques de Roubaix.

Nous sommes persuadés que ce concert attirera un nombreux auditoire.

On peut se procurer des cachets au prix de un franc.

Audition musicale. — Les enfants des écoles communales, donneront ce matin, à la mairie, à dix heures, en présence des membres des commissions des fêtes, et de la caisse des écoles, une audition des chœurs avec accompagnement d'orchestre, qu'ils chanteront en public le 14 juillet.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 6 Juillet 1900

NAISSANCES. — Michel Verriest, rue de la Cité, 115. — Lucien Bouchez, rue Arago, 40.

du 7 Juillet 1900

NAISSANCES. — Lucie Dubrulle, rue Laverrier, 25. — Achille Huyghe et Eugénie Collart, rue Fernand-Bloudeux, rue du Moulon, 52. — Andrée Bloudeux, rue Epinette, 42. — Thérèse Vanmerhaeghe, rue de Melbourne. — Yvonne Mlle Lemps, 1, rue des Vignes.

DÉCÈS. — Louis Vaquette, 2 ans, rue de la Lutte, 59. — Gustave Flageul, 2 ans, rue de Mouvaux, 2. — Denise Fellerie, 64 ans, sans profession.

PUBLICATIONS DE MARIAGES. — Gaerminck Charles, tourneur, et Dhellemme Angèle, ménagère, rue Neuve. — Bigot Henri, rattacheur, et Huvet Juliette, soigneuse. — Vandervelden Antoine, modeleur, et Decaele Pharaïlde, tisserande. — Brunin Antoine, cocher, et Carette Julie, repasseuse. — Strubbe Leopold, coiffeur, et Nattens Marie, soigneuse. — Desrousseaux Achille, journalier, et Lorlean Elise, bobineuse. — Courouble Jules, rattacheur, et Lepers Pauline, soigneuse. — Vanneson Désiré, rattacheur, et Courouble Germaine, soigneuse.

Lemaire Arthur, tisserand, et Carette Maria, bobineuse. — Vandamme Joseph, tisserand, et Franchomme Zélia, bobineuse. — Vanmeenen Albert, menuisier, et Desconnet Léontine, rattacheuse. — Lemaire Jules, rattacheur, et Verzaille Philomène, rattacheuse. — Mille Théophile, tisserand, et Leruste Jeanne, tisserande. — Cassiaan Paul, bonnetier, et Dely Hélène, dévideuse. — Bonnet Henri, mécanicien, et Hoornaert Philomène, sans profession. — Etroy Charles, tisserand, et Vermesse Marie, couturière.

Tricot Noé, maçon, et Catteau Eugénie, soigneuse. — Delhaye Arthur, mécanicien, et Vanthournout Jeanne, soigneuse. — Paternoie Charles, plafonneur, et Loseld Florence, rattacheuse. — Caplette Auguste, rentreur, et Grave Marie, doubleuse. — Vinckier Félix, maçon, et Jicots Jeanne, soigneuse. — Danette Henri, manœuvre, et Coussens Angèle, soigneuse. — Vanhuenenhoven, tisserand, et Olivier Marie, parfumeuse. — Prouvost Gustave, tisserand, et Hisano Marie, servante. — Delangle Remi, domestique, et Meerseman Marie, journalière.

Claerhout J.-B., employé, et Vienne Céline, modiste. — Lepers Désiré, peintre, et Duforest Hermance, doubleuse. — Stock Henri, rattacheur, et Reynaert Leonie, soigneuse. — Clarisse Désiré, tisserand, et Vanmorlegheim Marie, doubleuse. — Marthe Louis, homme de peine, et Salesse Victorine, soigneuse. — Leroux Albert, mécanicien, et Callewaert Marie, couturière. — Decool Isidore, magasinier, et Potier Eugénie, cuisinière. — Bontens Jules, menuisier, et Catteau Gabrielle, repasseuse.

Delescluse Adolphe, trieur, et Deckmyn Flore, couturière. — Loeuille Moïse, tisserand, et Scalbert Hélène, soigneuse. — Deltombe Louis, rattacheur, et Piat Marie, doubleuse. — Vienne Arthur, tisserand, et Bernard Camille, soigneuse. — Dekerck Colmille, ouvrier agricole, et Dutilloit Hortense, ménagère. — Desplanque Jules, journalier, et Zonneville Julie, bobineuse. — Brées Louis, employé du chemin de fer, et Sauer Elisa, soigneuse. — Degersem François, piqueur de cartons, et Hooreman Berthe, retordeuse.

SAVON PARIS-MÉNAGE
POUR LE LINGE

Ménagères intelligentes et soigneuses
votre argent,
votre temps,
votre linge,
vos mains,
seront économisés,
conservés,
par l'emploi du savon PARIS-MÉNAGE
VICTOR VAISSIER, créateur des Savons du Congo

Lire aux réclames, 3e page, la liste des vendeurs du savon Paris-Ménage.

UNE CURE MERVEILLEUSE

Mlle Carlier, rue Fontenoy, 60 bis, à Lille, aveugle, soignée sans résultat depuis six mois, vient de guérir en quelques jours grâce aux remèdes végétaux du savant oculiste américain, 73 rue Jacquemars-Giélée, à Lille

A travers le Département

CROIX

Vol de montre. — Mme Vandenberghe, 47 ans, née Marie Rousseau, fermière Verte-Rue s'est aperçue le 15 avril dernier, qu'on lui avait dérobé une montre en argent d'une valeur de 20 francs. Elle n'avait rien dit, mais ses soupçons s'étaient portées sur une jeune fille qui était venue chercher du lait.

Il y a quelques jours elle apprit que cette jeune fille avait été vue à ce une montre semblable à celle qui lui avait été volée.

Elle a déposé plainte.

Accident. — M. Narcisse Pluquet, entrepreneur de pavages à Croix, passait, hier, vers onze heures, à l'intersection des rues Neuve et des Champs, dont il a l'entreprise des travaux de classement.

Comme il est presque aveugle, il buta contre un tas de terre et tomba dans une tranchée ouverte pour l'installation d'une cuvette.

Il se brisa le poignet droit et se fit une légère contusion près du nez.

Il reçut les soins de M. le docteur Jénart, qui le fit reconduire à domicile.

Chorale de la « Lyre d'Apollon ». — La commission de la Lyre d'Apollon s'est réunie en son local habituel, elle a délibéré sur diverses propositions à l'ordre du jour à seule fin d'assurer le bon fonctionnement de cette phalange ouvrière.

Une assemblée générale aura lieu prochainement ; des convocations seront envoyées pour la circonstance faisant connaître les dispositions prises.

Présence de toute nécessité.

Le 14 Juillet. — Le programme de la Fête Nationale vient d'être affiché. Il comporte, comme les années précédentes, des concours de pinsons qui sont au nombre de 6 avec 15 francs de prix pour chacun d'eux.

Il sera fait aussi une distribution de 300 francs de vêtements aux indigents de la Commune.

Deux associations colombophiles ont organisé des concours sur Clermont et Chantilly, à chacune d'elles, la commune a alloué un bronze comme prix d'honneur. Le concours de Clermont organisé par les anciens élèves de l'école du centre a également un objet d'art.

Le cortège habituel partira de la Mairie-école pour se rendre, par la Croix-Blanche, sur la Grand'Place, où la revue sera passée par la municipalité qui offrira ensuite les vins d'honneur dans la salle des fêtes.

Une distribution de gâteaux et de vin sera faite aux élèves des écoles communales à 1 heure 1/2 sur la plaine Sud, grand lâcher de pigeons avec le concours de la musique municipale.

Le ballon « Jupiter » de 600 m. c. s'élèvera dans les airs à 6 h. 1/2 monté par M. Glorieux, de Roubaix.

Bien entendu, les jeux populaires dans tous les quartiers seront donnés comme les années précédentes.

Deux concerts publics auront lieu avec le concours de la Musique municipale et de l'Union Chorale, l'un de 5 h. 1/2 à 7 heures, au Crêchet, et l'autre de 8 h. 1/2 à 10 heures, sur la Grand'Place.

Les vieillards de l'hospice et les orphelins de la commune n'ont pas été oubliés ; ils recevront leur part de gâteaux et de vin.

Les habitants sont invités à pavoiser et illuminer leurs demeures, les établissements publics sont autorisés à rester ouverts toute la nuit.

L'école de Croix-Centre. — L'école de Croix-Centre a obtenu un succès magnifique aux examens du certificat d'études.

Voici les noms des lauréats :

Lecrinier Maurice, 3e prix départemental ; Quinsat Paul, Tiemeau Edmond, Desbarbieux Gaston, Dhavelooose Moïse, Degouy Jean, Fesolt Gérard, Deplanque Julien, Fernandes Angel, Warlet Marcel.

Beague Eugène, Beghin David, Natalis Victor, Vandewalle Arthur, Debats Henri, Dhallum Maurice, Demeurisse Eugène, Lepers Henri.

Nous félicitons les élèves et leurs parents d'avoir continué la tradition de l'école de garçons du centre. Au reste, il n'en pouvait être autrement avec un maître comme M. Mathieu et des collaborateurs comme le sien. C'est surtout à eux qu'est dû le succès.

Au Bureau de Bienfaisance. — Au sujet de cette institution prétendue charitable, le citoyen Maire a reçu la lettre suivante :

A M. H. Desbarbieux, maire,
Croix.

Monsieur le Maire,

En mai 1896, les électeurs républicains de Croix ont envoyé siéger à la Mairie une municipalité ouvrière républicaine. Le 6 mai dernier, malgré et contre le sectionnement les électeurs ont confirmé leur premier vote à une imposante majorité. Ils ont déclaré par cet acte que non seulement toute la représentation communale avait justifié leur confiance et qu'ils approuvaient ses actes, mais qu'ils espéraient, que comprenant la volonté du suffrage universel, l'autorité supérieure se serait fait un devoir de lui faciliter la tâche.

Or, c'est le contraire qui existe encore aujourd'hui !

Il s'agit là de droiture politique, de saine et pratique administration d'une commune, et du respect auquel le maître le suffrage universel a droit, quand il a parlé.

Or, au lendemain des élections de 1896, l'administration préfectorale d'alors a choisi pour nos institutions charitables hospice et bureau de bienfaisance, quelques-uns de nos concitoyens que le suffrage populaire venait précisément de faire descendre de la mairie. C'était un essai de opposition, le corps électoral ayant protesté assez éloquemment, il me semble, pour être pris, cette fois, bien au sérieux, l'essai n'était plus à faire, et continué jusqu'à ce jour, il revêt un tout autre caractère.

Estimant que le devoir s'imposait de laisser à la démocratie croisienne la pleine liberté de ses mouvements, comme aussi la responsabilité de ses actes, mon but, Monsieur le Maire, est de vous demander simplement si ce fait que les commissions de l'hospice et du Bureau de bienfaisance dont vous êtes le président obligé, n'aient pas encore été « Croisées ».

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, mes bien respectueuses salutations.

Suit la signature.

N'affaiblissons pas la teneur de cette lettre par des commentaires.

WASQUEHAL. — **Fête.** — C'est aujourd'hui dimanche qu'a lieu le concert organisé par l'Harmonie « la Jeune France » avec le concours de la fanfare de cavalerie « la Renaissance » de Croix, dans le magnifique jardin de M. Jules Delbecq, estaminet du Capreau.

La fête commencera à 5 heures. A dix heures, feu d'artifice ; prix d'entrée 50 cent. par personne.

Certificat d'études. — Vendredi dernier, les élèves des écoles communales, au nombre de vingt, sous la direction de M. Cottin, instituteur, se sont présentés à Roubaix pour leur certificat d'études primaires. Huit en sont revenus, ont été admis. Voici les noms des jeunes lauréats :

Georges De Baere, Henri-Amand Decottignies, Gaston Fièvez, Charles Miquelle-Gauquier, Gustave Hantson, Emile-Louis Lefebvre, Albert Lejeune, Victor-Charles-Louis Lepers, Emile-Aimé Macyhieux, Albert Basson, Léon-Lucien Saudaune, Louis Sadoine, Rémy Sholart.

Avis aux cabaretiers. — Aujourd'hui dimanche 8 juillet, à l'occasion de la ducasse du Trieu, le maire de Wasquehal autor